

Sujet : [INTERNET] avis d'enquête publique relative à une demande d'autorisation de construire un parc photovoltaïque sur la commune d'Aubignosc au lieu-dit "Malaga"

De : Suzanne Turot <suzanne.turot@gmail.com>

Date : 29/05/2022 10:00

Pour : pref-environnement@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Monsieur le Préfet

Je vous demande instamment de vous opposer au projet de panneaux voltaïques à Aubignosc. Les paysages de la Montagne de Lure et du plateau d'Albion, qui sont notre richesse nationale, ne doivent plus être défigurés par les installations industrielles d'EnR conduites par les opérateurs tant que les espaces urbanisés et industrialisés n'auront pas tous été utilisés.

Un moratoire EnR sur toutes les surfaces naturelles s'impose donc en toute logique, afin de s'assurer que la TOTALITÉ des sites anthropisés soit exploitée, et ce, AVANT TOUT développement de projets portant atteinte aux paysages et à la biodiversité de notre région.

Je vous prie d'accepter mes respectueuses salutations